

Metrofrance.com (18/09/08)

Grand luxe à la Samaritaine

www.metrofrance.com

Palace, bureaux, commerces et logements pourraient s'implanter dans l'ancien grand magasin

Le groupe LVMH a arrêté mardi son projet pour la Samaritaine. Fermé depuis le 15 juin 2005, le grand magasin situé près du Pont-Neuf (1er) pourrait rassembler un palace, des bureaux, des commerces ainsi que des logements sociaux aménagés. Le projet n'est encore qu'une hypothèse car le groupe ne pourra rien faire tant que la mairie de Paris et les Bâtiments de France n'auront pas donné leur feu vert. L'ouverture, si les accords sont obtenus, devrait avoir lieu en 2013.

Luxe et standard Le palace rêvé par LVMH devrait comporter, selon le site Challenges, 115 chambres avec vue imprenable sur la Seine. "La Samaritaine ne gardera que son nom. Elle va être transformée en super-agence immobilière. Toutes les surfaces vont être louées. Le palace sera géré par un opérateur de luxe, dont le nom n'a pas été révélé. Il y aura 25 000 mètres carrés de bureaux de haut standing. Quant aux commerces, sur 23 000 mètres carrés, LVMH nous dit qu'ils ne seront pas dans la catégorie luxe.

On a du mal à concevoir un palace, des bureaux de haut standing, et à côté des boutiques moyenne gamme voire bas de gamme", a rapporté jeudi Mado, du syndicat CGT Samaritaine. Selon elle, le nombre de logements sociaux sera lui aussi revu à la baisse. "Une cinquantaine de logements d'une vingtaine de mètres carrés étaient prévus. Il devrait y en avoir moins, mais avec une superficie plus grande.

Pas du goût des anciens Ce projet d'envergure n'est pas du goût des 725 anciens salariés du magasin. "Il n'y aura aucun emploi Samaritaine, a ajouté Mado. La partie grand magasin est passée à la trappe... Pour l'instant, rien n'est sûr. Tout ça est soumis à la Ville, aux règles du plan local d'urbanisme, et aux Bâtiments de France. Pour nous, c'était une réunion un peu sclérosée". Contacté jeudi par téléphone, LVMH ex-plice n'avoir "rien à ajouter". Le 25 septembre, le comité d'entreprise devra donner son avis à LVMH sur le plan proposé.